

Nom de la compagnie : \_\_\_\_\_

### La catégorie de membre associé est ouverte :

Aux fournisseurs et(ou) distributeurs de produits et services utilisés dans la fabrication et la distribution de produits destinés à l'alimentation animale

- À la section 2 – Fournisseurs d'ingrédients d'origine végétale
- À la section 3 – Fournisseurs d'ingrédients d'origine animale
- À la section 4 – Fournisseurs et distributeurs de produits pharmaceutiques/de santé animale
- À la section 5 – Fournisseurs de services et produits de soutien – équipement, transport, consultants, institutions, éditeurs

<b>Cotisation nationale</b> (Déterminer le montant approprié à même le tableau A)	
<b>Cotisation provinciale</b> (Déterminer le montant approprié à même le tableau B) <i>Nota : à l'exclusion de l'Ontario et du Québec</i>	
<b>TPS /TVH</b>	
<b>Montant total</b>	

**Tableau A – Cotisation nationale**  
 Identifiez le volume de vente de votre compagnie et inscrire la cotisation nationale correspondante ci-dessus

Ventes \$	Cotisation nationale
< 15M \$	1,400 \$
15M \$ < \$25M \$	3,000 \$
25M \$ +	4,000 \$

**Tableau B – Cotisation provinciale**  
 Pour chaque province, identifier la cotisation et inscrire le total de toutes les cotisations provinciales payables ci-dessus.

Province	Cotisation	Montant payable
<b>Alberta</b>	187.50 \$	
<b>Atlantic</b>	125 \$	
<b>British Columbia</b>	225 \$	
<b>Manitoba</b>	125 \$	
<b>Saskatchewan</b>	150 \$	
<b>Cotisations provinciales totales</b>		

Merci